



Samu-Urgences de France

<http://www.samu-urgences-de-france.fr>

103 boulevard Magenta, 75 010 Paris

A Paris, le 18 juin 2023

Monsieur François Braun
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : préavis de grève Samu-Urgences de France du lundi 3 juillet 2023

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national des soins urgents et non urgents du **lundi 3 juillet 2023, 8 heures, au mardi 4 juillet 2023, 8 heures**. La cessation du travail concerne les soins effectués de jour ou de nuit dans tous les établissements publics de santé et médico-sociaux.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques des établissements publics de santé quels que soient leurs statuts. Ce mouvement est conforme aux articles L2512-1 à 5 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Nous demandons :

L'attribution par le ministère de l'Économie et des Finances d'une dotation financière permettant la reprise immédiate des négociations avec vos services sur :

- La **revalorisation immédiate de la permanence des soins, gardes et astreintes incluses**. Ce chantier est toujours en jachère malgré les engagements donnés par le Président de la République lors de ses vœux aux professionnels de santé.
- La correction des injustices de la grille salariale statutaire des praticiens hospitaliers dues aux négociations bâclées du Ségur de la santé.

Ces négociations sont suspendues depuis le 12 mai dernier et les praticiens hospitaliers ne peuvent plus attendre. Les mesures de contrôle de l'intérim médical, en promouvant les contrats dits de type 2 ont encore aggravé le sentiment d'injustice et de déclassement que ressentent les praticiens hospitaliers.

La permanence des soins, facteur prépondérant de la pénibilité de l'exercice médical hospitalier, doit être immédiatement revalorisée de façon pérenne. Les praticiens hospitaliers n'attendront pas d'éventuelles discussions sur un partage plus équitable de celle-ci avec l'hospitalisation privée qui ne concernera de toute manière qu'une partie de cette activité.



Samu-Urgences de France

<http://www.samu-urgences-de-france.fr>

103 boulevard Magenta, 75 010 Paris

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la législation précitée, afin de les rendre au respect du droit de grève.

Samu-Urgences de France rappelle que ses membres sauront prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades.

Sur tous ces points, Samu-Urgences de France demande l'ouverture de négociations.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dr Marc NOIZET
Président de Samu-Urgences de France